

rents restant en Alsace où les retenaient leur champ, leurs intérêts, leurs souvenirs. C'est alors qu'on connut toutes les douleurs qu'entraîne l'occupation d'un pays par les étrangers. L'Alsace avait à souffrir également de la lutte engagée contre le catholicisme et le clergé alsacien fut considéré comme doublement ennemi.

Aussi les Alsaciens, lorsqu'on leur permit, en 1874, d'élire des députés au Reichstag, nommèrent-ils des députés *protestataires* qui, dans les assemblées, proclamèrent hautement le droit de leur pays à disposer lui-même de ses destinées. Les élections de 1881, de 1884, etc., fournirent aux Alsaciens-Lorrains une occasion d'affirmer leurs sentiments : tous les candidats de la *protestation* furent élus de législature en législature.

Le parti autonomiste. — Si le temps écoulé ne refroidissait pas dans le cœur des vieux Alsaciens l'amour de l'ancienne patrie, des générations nouvelles s'élevaient qui se voyaient obligées de sauvegarder leurs intérêts. Il se forma alors un parti non de ralliement, mais d'*autonomie*. Les autonomistes consentirent à siéger dans les conseils de département et dans une commission régionale, le *Landesausschuss*, sorte de petit parlement alsacien. Ils y contre-balançèrent les délégués qui envoyaient les *immigrés* Allemands de plus en plus nombreux, car beaucoup d'allemands s'étaient jetés sur cette riche terre d'Alsace comme sur une proie. Le gouvernement allemand cherchait par tous les moyens à germaniser le pays et à entraver ses rapports avec la France. En 1889, il exigea un passeport des voyageurs entrant par la frontière française. Ce régime rigoureux ne dura que jusqu'en 1891. Mais le *statthalter* n'en garda pas moins un pouvoir discrétionnaire qui montra combien l'Allemagne se sentait peu rassurée sur sa conquête toute matérielle. Les avantages économiques, les améliorations prodiguées, n'ont, pas plus que les rigueurs, réussi à la faire accepter des populations.

Politique extérieure de Bismarck. — Où les partis s'accordaient à reconnaître la supériorité incontestable du prince de Bismarck, c'était dans la politique extérieure. Du-